

La villa de Mackwiller au passé et au présent : apports renouvelés de l'archéologie
Mme Marie-Dominique Waton
Mme Soline Morinière

15h45

Un demi-siècle de cathédrales et de petites cuillères
Mme Marie Pottecher

15h15

Les collections documentaires au service de la connaissance et de la protection du patrimoine : les enjeux du numérique
Mme Marie Stahl, Mme Cécile Courtaud

16h15

Questions et débats avec les intervenants de l'après-midi

16h45

Conclusion de la journée
M. Simon Piéchaud

17h15

17h45

Inauguration de l'exposition « Centenaire de la loi de 1913 les Monuments historiques entre Allemagne et France »
salle des fêtes du Palais du Rhin

UNE JOURNÉE D'ÉTUDE ORGANISÉE PAR
LE SERVICE DES PATRIMOINES, DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES D'ALSACE

INTERVENANTS:

Mme Clémentine Albertoni, Chargée de la protection des monuments historiques, Service des Patrimoines, DRAC Alsace
Mme Cécile Courtaud, Chargée d'études documentaires, Service des Patrimoines, DRAC Alsace
Mme Christelle Creff-Walravens, Directrice régionale adjointe, DRAC Alsace
Mme Sophie Eberhardt, doctorante à l'Université Jean Moulin Lyon 3, en codirection auprès de l'Université de Strasbourg. Chargée de Mission à la Ville et Communauté urbaine de Strasbourg
Mme Monique Fuchs, Conservatrice en Chef, Musée Historique de Strasbourg
M. Olivier Haegel, Etudiant à l'EPHE, Chercheur du Service de l'inventaire du patrimoine, Région Alsace
M. François Igersheim, Professeur émérite, Université de Strasbourg
M. Nicolas Lefort, Doctorant, Université de Strasbourg
Mme Soline Morinière, Chargée d'études documentaires, Service régional de l'Archéologie, DRAC Alsace
M. Simon Piéchaud, Conservateur régional des monuments historiques, Chef du Service des Patrimoines, DRAC Alsace
Mme Marie Pottecher, Conservatrice du patrimoine, Chef du Service de l'inventaire du patrimoine, Région Alsace
Mme Marie Stahl, Chargée d'études documentaires, Responsable de la cellule documentation du Service des Patrimoines, DRAC Alsace
Mme Marie-Dominique Waton, Ingénieur, Service régional de l'Archéologie, DRAC Alsace

La DRAC Alsace tient à remercier le TNS pour son partenariat et son accueil dans le cadre de cette journée d'étude



MUSÉES DE LA VILLE DE STRASBOURG



graphisme : Stéphanie Cheviron, Olivier Munsch

JOURNÉE D'ÉTUDE

LES
CENTENAIRE DE LA LOI DE 1913
monuments
historiques
entre Allemagne et France

TNS
Salle Gignoux
1, avenue de la Marseillaise
Strasbourg

13.sept.2013
8h45 > 17h45

www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Alsace



Histoire et actualité des politiques patrimoniales en Alsace

La loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments historiques a cent ans cette année. Il s'agit d'un texte fondateur qui a servi de modèle dans différents pays d'Europe : Italie, Belgique, Allemagne... Ce centenaire est l'occasion d'une célébration qui a pour objectif de rappeler les effets durables de cette loi pour la protection et la conservation du patrimoine en France. En effet, ce qui est aujourd'hui un vaste appareil législatif et réglementaire, rassemblé dans le Code du Patrimoine, structure toutes les politiques de protection et de conservation sur les immeubles et les objets mobiliers depuis un siècle. La qualité du travail parlementaire et administratif du début du XXe siècle a permis d'élaborer un texte de référence qui a connu, sans difficultés majeures, un siècle d'adaptations et compléments et ce dès 1924 avec la création d'un nouveau régime de protection. Au «classement au titre des Monuments historiques» a été ajouté le régime de «l'inscription».

La situation spécifique de l'Alsace au regard de la question des monuments, à partir du traité de Francfort jusqu'à la convention d'armistice du 11 novembre 1918 et le rattachement à la France, invite à commémorer le centenaire de la loi avec un regard particulier. En effet, en y regardant de près, à la suite des travaux de François Igersheim et de Nicolas Lefort, les ponts sont loin d'être rompus entre France et Allemagne sur cette question. Il est même remarquable de voir les continuités intellectuelles, organisationnelles, réglementaires et la présence d'acteurs d'un même milieu attentifs au-delà des frontières sans exclure l'arrière-fond plus ou moins polémique selon les circonstances.

08h45

Accueil des participants

Introduction de la journée
Mme Christelle Creff-Walravens

09h15

Table ronde du matin : Monuments historiques entre Allemagne et France de 1871 à 1930
Présidence : M. Simon Piéchaud

09h30

Introduction de la matinée
M. Simon Piéchaud

L'image de la ville de Strasbourg et la loi de 1910 :
entre image composée, recomposée
et sauvegardée
Mme Sophie Eberhardt

10h15

L'Alsace-Lorraine entre Conservation
des Monuments historiques et
Denkmalpflege
M. François Igersheim

09h45

Pause

Le Denkmalarchiv et le Verein zur
Erhaltung des alten Strassburg :
un exemple de collaboration dans
le domaine du patrimoine à la veille
de la Première Guerre mondiale
M. Olivier Haegel

11h30

La protection des Monuments historiques
en Alsace de 1919 à 1964
M. Nicolas Lefort

11h00

Questions et débats avec les
intervenants de la matinée

12h00

12h30 Conclusion de la matinée

Table ronde de l'après-midi : Les métiers et les pratiques au service de la protection,
de la conservation et de la restauration du patrimoine en Alsace aujourd'hui
Présidence : Mme Monique Fuchs

14h00

Introduction de l'après-midi
Mme Monique Fuchs

Protéger le patrimoine monumental en
2013 : retours sur quelques études de
cas d'actualité
Mme Clémentine Albertoni

14h45

Conserver et restaurer les Monuments
historiques
M. Simon Piéchaud

14h15